Venez vous informer et donner votre avis!

DU 17 AVRIL AU 25 SEPTEMBRE 2019



RÉUNION PUBLIQUE GÉNÉRALISTE

11 juillet 2019 - STRASBOURG



Vous donner la parole et la faire entendre.

Pour préparer la réunion

→ Vous êtes invités à répondre à ces deux questions :

Que vous évoque le sujet :

« La gestion des matières
et déchets radioactifs en
débat » ?

Qu'est-ce qui pour
vous est le plus
vous est le plus
important ?
important ?





INTRODUCTION

ISABELLE HAREL DUTIROU

PRÉSIDENTE DE LA CPDP



Le rôle de la commission particulière

La commission anime le débat pour vous permettre :

- → De vous **informer** sur le PNGMDR et ses enjeux
- → De vous exprimer et **donner votre avis**
- → D'éclairer les autorités responsables de la gestion des matières et déchets radioactifs



- Composée de **huit personnes** : 4 femmes, 4 hommes
- Indépendante de tous les acteurs du nucléaire
- Garant post débat CIGEO présent ce soir :

Jean-Michel Vazelle

Les membres de la commission présents ce soir :

Isabelle Harel-Dutirou
Juliette Rohde
Philippe Quevremont







L'objet du débat public

Le débat public porte sur la 5e édition du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR).

Il doit permettre à chacun de se saisir :

- → Des objectifs de ce plan
- → Du **contexte** et des **enjeux** de gestion de chaque filière
- → Des modalités de gestion actuelles et des perspectives au regard des besoins futurs

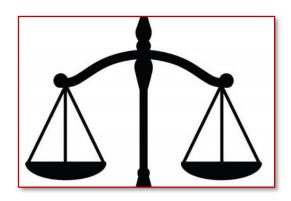
Les objectifs du plan sont notamment les suivants :

- → Dresser le bilan des modes de gestion existants
- → Recenser les besoins prévisibles d'installations (avec les capacités nécessaires et les durées)
- → Déterminer les objectifs pour les déchets ne faisant pas l'objet d'un mode de gestion définitif
 - → Mettre en œuvre des recherches et études

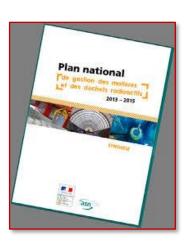
Les principes du débat public

Conformément aux valeurs du débat public de la CNDP, la CPDP veille à ce que soient garantis les principes suivants, tout au long du débat public :

- → L'indépendance
- → La neutralité
- → La transparence
- → L'égalité de traitement
- → L'argumentation











PRÉSENTATION DU PROGRAMME

JULIETTE ROHDE
MEMBRE DE LA CPDP



Le programme de la soirée

- ACCUEIL DU PUBLIC ET ECHANGE SUR LES SUJETS «PRIORITAIRES»
 - Quels sont selon vous les sujets prioritaires ?
 - → Que vous évoque le sujet : la gestion des matières et déchets radioactifs en débat ?
 - → Qu'est-ce qui est le plus important pour vous ?
- ◆ 1e PARTIE DE SOIRÉE: INTRODUCTION ET PRÉSENTATIONS
 - Présentation du Plan et des enjeux de la 5e édition (DGEC / ASN)
 - Présentation de l'inventaire de l'ANDRA (ANDRA)
 - Les enjeux du débat identifiés par la commission (Isabelle HAREL-DUTIROU)
- 2e PARTIE DE SOIRÉE : ÉCHANGES SUR LES ENJEUX DU PROCHAIN PLAN
 - Restitution des demandes des citoyens sur les sujets prioritaires
 - Echanges thématiques avec la salle





PRÉSENTATION DES RÈGLES DE PARTICIPATION

JULIETTE ROHDE
MEMBRE DE LA CPDP



Les règles de participation

- Deux façons de s'exprimer :
- → En prenant la parole
- → Via la fiche contribution







PRÉSENTATION DU PLAN ET DES ENJEUX DE LA 5E ÉDITION

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT (DGEC) AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE (ASN)





SUZELLE LALAUT

CHEF DU BUREAU « POLITIQUE PUBLIQUE ET TUTELLE » (DGEC)





CHRISTOPHE KASSIOTIS

DIRECTEUR DES DÉCHETS, DES INSTALLATIONS DE RECHERCHE ET DU CYCLE (DRC)
(ASN)





PIERRE BOIS

CHEF DE LA DIVISION DE STRASBOURG (ASN)





LES ENJEUX DU DÉBAT

ISABELLE HAREL DUTIROU



Les thématiques du débat (1/2)

La commission particulière a identifié des thèmes incontournables dans le débat sur le PNGMDR :

- → Les questions éthiques (leg aux générations futures, les risques)
- → La gestion des déchets de très faible activité (TFA)
- → Les déchets issus de la conversion de l'uranium
- → Le retraitement des combustibles usés (monorecyclage, multirecyclage)
- → L'entreposage des combustibles usés
- → Les alternatives au stockage géologique des déchets de haute activité vie longue (HAVL)
- → Le transport des substances radioactives



Les thématiques du débat (2/2)

La commission particulière a identifié des thèmes incontournables dans le débat sur le PNGMDR :

- → Les questions de santé publique et d'environnement
- → Les déchets historiques
- → Les anciens sites miniers
- → Le coût et le financement de la gestion des matières et déchets radioactifs
- → Les déchets issus d'un accident nucléaire
- → La recherche de solutions de gestion pour les déchets de faible activité vie longue (FA-VL)
- → La gouvernance





PRÉSENTATION DE L'INVENTAIRE NATIONAL DE L'ANDRA

AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS (ANDRA)





PATRICE TORRES

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS INDUSTRIELLES (ANDRA)



RESTITUTION DES DEMANDES DES CITOYENS SUR LES SUJETS PRIORITAIRES (CPDP)

Que vous évoque le sujet :

« La gestion des matières et déchets radioactifs en débat » ?





Venez vous informer et donner votre avis!

DU 17 AVRIL AU 25 SEPTEMBRE 2019



ECHANGES AVEC LA SALLE

RÉUNION PUBLIQUE GÉNÉRALISTE DE STRASBOURG



Vous donner la parole et la faire entendre.

LES PROCHAINES RENCONTRES DU DÉBAT



Bagnols-Sur-Cèze (Marcoule) - Rencontre du débat

Les déchets radioactifs hérités de l'histoire : retrouver leurs traces, les inventorier, les sécuriser

Vers-Pont-du-Gard Site du Pont du Gard Salle Pitot La Bégude

Mercredi 4 septembre, 18h30

Saint-Etienne -Rencontre du débat

Les impacts sanitaires et environnementaux des anciens sites miniers d'uranium

Centre de Congrès (salon Passementiers) Jeudi 5 septembre, 18h30

Le débat public c'est :

- → 7 réunions généralistes
- → 16 rencontres du débat
- → 1 site internet : pngmdr.debatpublic.fr
- → 1 plateforme participative
- → 1 compte Facebook et 1 compte twitter



CONTINUEZ LE DÉBAT!



pngmdr.debatpublic.fr



Une plateforme participative est également à votre disposition sur le site internet pour <u>laisser un avis ou poser une question</u>. Retrouvez-la sur le site internet

pngmdr.debatpublic.fr



SLIDES OPTIONNELLES



Les sujets de travail par table

- SUJET 1 : Faut-il changer la gestion actuelle des déchets de très faible activité en acceptant que certains d'entre eux dont la radioactivité est inférieure à un certain seuil soient des déchets conventionnels ?
- SUJET 2 : Que faire des déchets ultimes à moyenne et haute activité et vie longue : le projet de stockage géologique profond (Cigéo), l'alternative du couplage d'un entreposage en sub surface pérenne et d' effort de recherche pour réduire la radioactivité des déchets.
- SUJET 3 : Faut-il poursuivre le recyclage des combustibles usés ; les différentes solutions : pas de recyclage, le mono-recyclage, le multi-recyclage.
- SUJET 4 : Comment entreposer les matières et déchets en attente d'un traitement ultérieur : l'entreposage sous eau en piscine, l'entreposage à sec.
- ◆ SUJET 5 : La sureté et la sécurité des transports des substances radioactives : la réglementation, la robustesse des colis, la fiabilité des opérations, les situations d'urgence, la transparence de l'information.



Les sujets de travail par table

- SUJET 6 : L'impact environnemental et sanitaire des activités nucléaires : impact radiologique, surveillance des rejets...
- SUJET 7 : La problématique des déchets miniers : la gestion des anciennes mines ; la mémoire, la gestion des rejets, le traitement des eaux, ...
- SUJET 8 : Le financement des charges nucléaires de long terme : le principe pollueur payeur, le dispositif français, l'évaluation des montants, la sécurisation du financement.
- SUJET 9 : La gestion des déchets issus d'un accident nucléaire : les éléments de doctrine du CODIRPA.
- ♦ SUJET 10 : Que léguerons-nous à nos enfants : notre responsabilité vis-à-vis des générations futures, quels sont les risques liés aux déchets nucléaires ?



Les caractéristiques de ce débat

Un débat particulier portant non pas sur un projet mais sur un plan, c'est-à-dire sur un **outil de programmation**.

Un débat portant sur des sujets présentant des enjeux techniques, éthiques, économiques et ayant pu susciter des **controverses**.



- → La nécessité de **définir le périmètre du débat** en proposant aux citoyens de débattre des sujets incontournables, sans exhaustivité
- → La recherche d'une participation la plus large possible, à la fois de tous les acteurs concernés et de tous les citoyens sur l'ensemble du territoire









Les principes retenus par la commission

- → Un principe de réalité : un débat ouvert à tous, sur tous les sujets, sans restrictions
- → Un principe de proximité : l'organisation de rencontres du débat à la fois dans des grandes villes mais également dans toute la France, souvent au plus près des lieux directement concernés
- → Un principe de pluralité des expressions : la commission veille à ce que toutes les personnes participant au débat puissent s'exprimer en sachant que toutes les opinions sont prises en compte de la même façon et dans le respect de chacun
- → Un principe de respect de la mission de la commission : le débat porte sur la gestion des matières et des déchets radioactifs et il appartient à la commission de permettre précisément l'expression des citoyens sur ce sujet



Le dispositif du débat

Le débat public se tiendra du 17 avril 2019 au 25 septembre 2019. Pendant six mois, la commission particulière organisera à travers toute la France des réunions publiques généralistes et des rencontres thématiques.

Des démarches spécifiques et inédites, telles que la participation d'un groupe de citoyens témoins « le groupe miroir » ou d'un groupe de jeunes « l'atelier de la relève » sont organisées pour recueillir le point de vue des citoyens.

Le débat public c'est :

- → 7 réunions généralistes
- → 16 rencontres du débat
- → 1 site internet : pngmdr.debatpublic.fr
- → 1 plateforme participative
- → 1 compte Facebook et 1 compte twitter







LES QUESTIONS DU DÉBAT

4 QUESTIONS:

- → A quoi sert le PNGMDR ?
- → Comment est-il fabriqué ?
- → Quels sont les grands enjeux de sa prochaine édition ?
- → Comment la participation du public pourra vous être utile ?

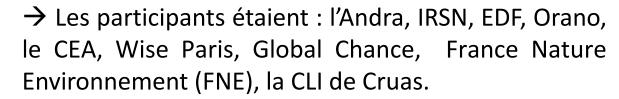






La clarification des controverses (1/2)

→ La commission particulière a organisé une démarche de clarification des controverses techniques qui vise à apporter au public non spécialiste mais soucieux de disposer d'une bonne information technique, les informations permettant de comprendre les différences d'argumentations exprimées par des experts ou des organismes institutionnels sur des questions relevant du plan.









Avec leur accord, les maîtres d'ouvrage n'ont pas été invités à s'exprimer dans cette démarche, le dossier du maître d'ouvrage du débat public ayant vocation à exprimer leurs propres prises de position.



La clarification des controverses (2/2)

La démarche a examiné 7 domaines, identifiés avec les acteurs :

- → Le monorecyclage des combustibles usés
- → Le multirecyclage
- → L'entreposage
- → Le démantèlement des réacteurs graphite-gaz
- → La gestion des déchets TFA
- → Le projet Cigéo
- → Les alternatives à ce projet



